



**AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT #369-21
AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #297-15**

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QUE lors d'une séance tenue le 4 octobre 2021, le conseil municipal de Saint-Frédéric a adopté le projet de règlement no 369-21 modifiant le règlement de zonage no 297-15;

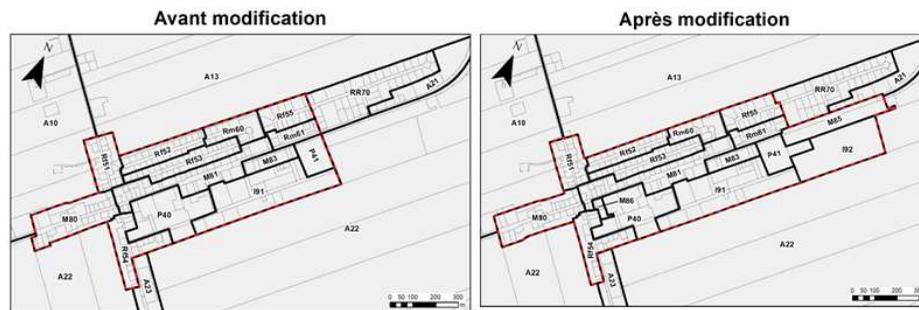
QU'en vertu de l'arrêté ministériel 2021-054 publié le 16 juillet 2021, le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation écrite pendant 15 jours précédant la séance du conseil municipal prévue le 8 novembre 2021.

QU'une assemblée de consultation publique sera tenue le 15 novembre 2021 à 19h à la salle du conseil municipal;

Le projet de règlement de zonage no 369-21 touche les dispositions suivantes :

- Modification du *Plan de zonage* afin :
 - D'agrandir et redélimiter le périmètre d'urbanisation
 - D'ajouter les zones M-85, M-86 et I-92
 - De redélimiter les zones A-10-13-21-22-23, M-80, P-40-41, I-91, RR-70, Rf-51-52-54-55 et Rm-60-61;
- Modification de la *Classification des usages* afin de mieux définir le groupe d'usage Industriel;
- Modification de la *Grille des spécifications* afin d'y ajouter les nouvelles zones et leurs spécifications;
- Les usages complémentaires en zone agricole, agroforestière et forestière reliés à l'agrotourisme;

Les zones modifiées apparaissent sur la carte suivante :



QUE le projet de règlement #369-21 est disponible pour consultation au bureau municipal;

QUE toute personne intéressée à ce faire entendre peut transmettre ses commentaires écrits par courriel à l'adresse suivante : municipal@saint-frederic.com ou par courrier au 850 rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Frédéric (QC), G0N 1P0 **ou** lors de l'assemblée de consultation publique qui sera tenue le 15 novembre 2021 à 19h à la salle du conseil municipal;

QUE des dispositions du projet de règlement de zonage #354-20 sont susceptibles d'approbation référendaire;

Donné à Saint-Frédéric
ce 6 octobre 2021

Cathy Poulin
Directrice générale et Secrétaire-trésorière



LE FRÉDÉRICOIS

OCTOBRE 2021



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-FRÉDÉRIC



Saint-Frédéric, un vent de fierté

Élections

Voici les résultats de la période de dépôt des candidatures de la municipalité de Saint-Frédéric. Élus sans opposition : Conseiller # 2 M. Harold Gilbert et Conseiller # 4 M. Yvan Nadeau. Les postes suivants iront en élection :

Mairie : M. Martin Nadeau et Mme Micheline Grenier
Siège #1: M. Jacques Berthiaume et M. Michel St-Pierre
Siège # 3 : M. Jean-Denis Vachon et M. Francis Paré
Siège # 5 : Mme Johanne Giguère et Mme Marie-Michelle Grégoire
Siège # 6 : Mme Johannie Lessard, M. Michel Dubé et Mme Sylvie Couture

Vous désirez vous impliquer???

Les élections auront lieu le dimanche 7 novembre prochain. Toutes personnes intéressées à travailler doivent contacter Mélanie Gilbert le plus tôt possible au 418.426.3357 poste 101. Au plaisir de collaborer.



Date importantes

- Commission de révision 20 octobre 19:00 à 22:00
- Commission de révision 21 octobre 10:00 à 13:00
- Vote par anticipation 31 octobre 9:30 à 20:00
- Élections municipales 7 novembre 9:30 à 20:00

MUNICIPALITÉ SAINT-FRÉDÉRIC



**COLLECTE DES
GROS REBUTS
15 OCTOBRE 2021**

SVP merci de sortir vos grosses ordures seulement la veille.

Collecte grosses ordures

Il y aura une collecte de grosses ordures le VENDREDI 15 octobre. Afin de s'assurer que vos rebuts soient bien ramassés, nous vous demandons de les sortir la veille au soir.

Veillez noter que les pneus, les matériaux de construction ainsi que les matières dangereuses ne seront pas ramassés.

Pour ce qui est de la peinture, vous pouvez la déposer sur le bord du chemin la même journée que les grosses ordures et les employés de la municipalité se chargeront de les ramasser.



Assemblée annuelle 24 novembre 2021 Salle du conseil 19:30

Vous désirez faire bouger les gens, organiser des activités, c'est VOTRE chance. Présentez-vous à l'assemblée pour poser vos questions et joindre un beau comité dynamique qui est à l'écoute.

David Lachance, Stéphane Lachance, Johanne Giguère, Mélanie Gilbert, Annick Lessard, Myriam Gagné et Karl-Félix Berthiaume



Versement des taxes municipales



1er nov. 2021

COLLECTE DES FEUILLES MORTES
À PARTIR DU 4 OCTOBRE 2021



L'automne est à nos portes et les arbres prennent leurs magnifiques couleurs rouge et jaune. Les préparatifs pour l'hiver commenceront et bientôt, il sera l'occasion de profiter des belles journées du mois d'octobre pour ramasser les feuilles sur nos terrains. Certains oseront peut-être le FEUILLICYCLAGE en passant la tondeuse et en déchiquetant les feuilles, laissant ainsi profiter le sol de cette nourriture.

Si non, apportez vos sacs de feuilles mortes au garage municipal.

GARAGE MUNICIPAL(802, RUE DU PARC)
CONTENEUR DE FEUILLES MORTES

BLOC DE CIMENT

L'automne étant arrivé, plusieurs citoyens préparent leur terrain en vue de l'hiver. Nous désirons vous rappeler qu'**AUCUN** bloc de ciment ne sera toléré dans l'emprise. Par le passé, des bris sont survenus sur les équipements de déneigement. Nous ne voulons pas que ces situations surviennent à nouveau.

Merci de votre collaboration.

Changement d'heure



Dans la nuit du **samedi 6 nov. 2021** au **dimanche 7 nov. 2021**, vous reculez vos horloges d'une heure.



SAINT-FRÉDÉRIC

MARCHÉ DE NOËL EXTÉRIEUR

13 novembre 2021

850, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE

TOUS LES DÉTAILS À VENIR SOUS PEU

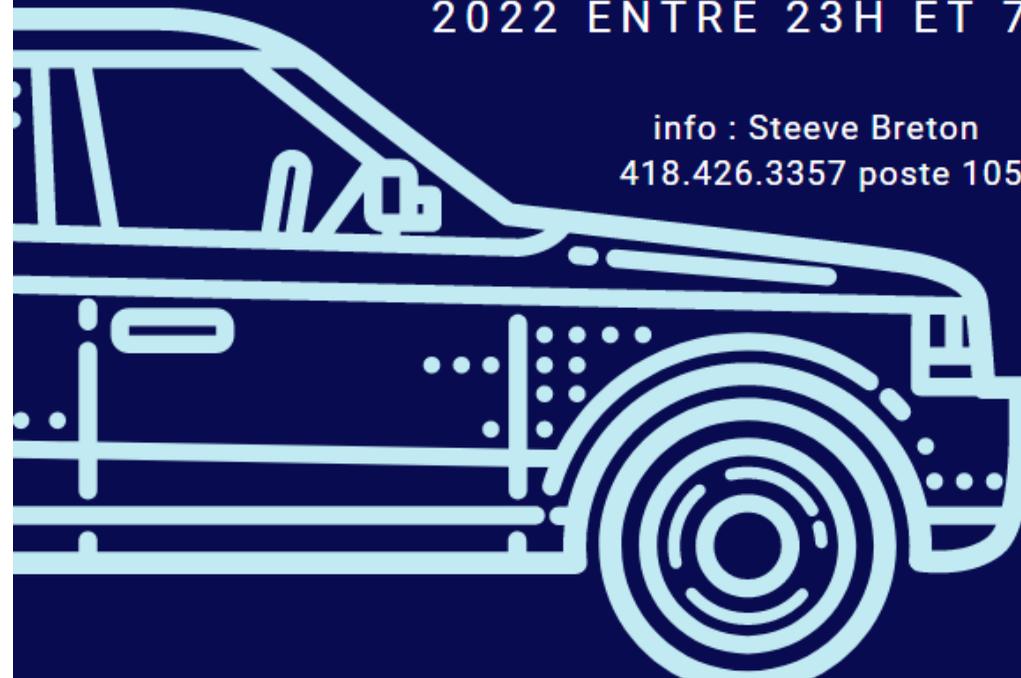
*Johannie Lessard, Mélanie Gilbert et
Anno-Marie Lachance*

IMPORTANT Saint-Frédéric

1 ABRIS D'AUTOMOBILE DU 15
OCTOBRE 2021 AU 15 AVRIL 2022

2 STRICTEMENT INTERDIT DE SE
STATIONNER DANS LES RUES DU
15 NOVEMBRE 2021 AU 31 MARS
2022 ENTRE 23H ET 7 H

info : Steve Breton
418.426.3357 poste 105



ACTION DE GRÂCE

Nous sommes fermés le lundi

11 octobre 2021



Mieux vaut tard que jamais....
Nomination d'un nouvel employé municipal. Nous avons le plaisir de vous présenter Monsieur Christian Jacques qui s'est joint à l'équipe des travaux publics en août dernier à titre de journalier.

Ayant à cœur le bien de Saint-Frédéric, il saura mettre toutes ses qualités et son expertise à l'amélioration de son village natal.

Les membres du conseil municipal et le personnel s'unissent pour lui souhaiter la bienvenue officielle dans l'équipe!



Rubrique «Ça l'air que...»

«Ça l'air que nous avons de jeunes retraités...?»

La séance du conseil municipal de ce lundi 4 octobre 2021 marquait la fin de l'actuel terme électoral et par la même occasion, la toute dernière séance légale de trois conseillers qui ont choisi de terminer leur mandat. Je désire leur laisser ici toute la place afin de souligner leur engagement et leur implication au service de notre municipalité et de leurs concitoyennes et concitoyens.

Anne-Marie Lachance complète deux termes au conseil municipal où elle s'est tout spécialement distinguée par son implication lors de différentes consultations publiques. Anne-Marie s'est notamment vu confier les mandats liés aux dossiers liés à la famille et son implication au conseil d'établissement de l'école a tout particulièrement été marquée par la mise en place d'un service de garde scolaire. Par ses compétences avérées, sa vivacité d'esprit et sa perspicacité inébranlable, Anne-Marie a toujours creusé les sujets afin de faire cheminer les débats vers un consensus éclairé. Maintenant qu'elle est un peu plus disponible, on ne doute pas un instant qu'elle pourra être aisément sollicitée pour différentes implications!

Après trois mandats, Lucie Gilbert passe elle aussi le flambeau. Lucie s'est activement impliquée tout au long de ces douze années à la gestion du service incendie puis de la régie intermunicipale, en plus des dossiers culturels et de l'embellissement auxquels elle accordait une importance jalouse, ce qui est toujours à son honneur. Les projets et les idées, ce n'est pas ce qui manque pour Lucie au risque de terroriser l'équipe des travaux publics. L'affection qu'elle porte à son village est à la hauteur de la considération qu'elle porte à chaque citoyenne et chaque citoyen. Alors que sa présence est si précieuse, il ne faudra pas la laisser inoccupée trop longtemps!

Enfin, Michel Fortin complète lui aussi trois mandats au conseil municipal. Par son implication depuis plusieurs années, il est une précieuse mémoire de l'évolution de projets importants à St-Frédéric. Michel s'est distingué par son implication continue au comité consultatif d'urbanisme et notamment à la gestion de l'OMH jusqu'au conseil d'administration actuel des 17 OMH regroupés. À la table du conseil, Michel représente le secteur agricole emblématique de notre municipalité et qui est aussi le plus grand parc industriel beauceron. Et bien que la ferme familiale le garde un peu occupé, c'est toujours quelqu'un qui n'a pas le temps qui est le meilleur pour s'impliquer!

Je tiens donc à remercier très sincèrement Anne-Marie, Lucie et Michel pour leur incomparable loyauté, leur engagement et leur dévouement au service de leur municipalité. Je pense qu'ils complètent cette aventure avec de bons souvenirs et ils ont toutes les raisons d'être tous les trois très fiers de leurs accomplissements!

Au plaisir de les retrouver dans de nouveaux projets!

Martin Nadeau,
Martin Nadeau, Maire





1. Évitez le port du masque. Optez plutôt pour un beau maquillage pour permettre à vos enfants de bien voir.

2. Vérifiez les friandises pour être certain qu'ils puissent les manger sans danger. Attention aux allergies!

3. Montrez-leur l'exemple : traversez les rues aux intersections.

4. Accompagnez vos enfants! Encouragez-les à sonner aux portes en groupe et à attendre à l'extérieur des maisons.

5. Privilégiez les vêtements courts pour éviter de trébucher.

6. Soyez visible vous aussi! Portez des vêtements aux couleurs claires ou avec des bandes réfléchissantes.

7. Rappelez à vos enfants qu'ils évitent d'approcher d'un véhicule inconnu ou qu'ils y montent sans votre permission.



FÊTE DE NOËL DES ENFANTS!

NOUVELLE VERSION À DÉCOUVRIR!!!

La municipalité invite nos jeunes de 12 ans et moins, à **S'INSCRIRE OBLIGATOIREMENT**, avec l'aide de leurs parents, à notre événement de Noël pour les jeunes de notre municipalité.

Dimanche, le 12 décembre dès 14:00 le Père Noël entreprendra une visite auprès de tous les jeunes inscrits afin de remettre un cadeau. Nous vous invitons à bien vous installer pour attendre le Père Noël dehors dans votre cour avant. Nous mettrons un itinéraire de notre parcours sur la page facebook de la municipalité.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 19 NOVEMBRE 2021. Méthodes d'inscriptions, par courriel : municipalesaint-frederic.com ou par téléphone : 418.426.3357 poste 101. Un accusé réception vous sera acheminé ou un appel de confirmation. Voici les informations à mentionner :

- Nom de l'enfant
- Âge de l'enfant
- Adresse
- Numéro de téléphone
- Nom des parents

Faites briller la magie de Noël à Saint-Frédéric avec nous le dimanche 12 décembre prochain!!!!

MÉLANIE GILBERT & CATHY POULIN
Secrétaire-trésorière adjointe Directrice générale